TOUS ENSEMBLE :
SAUVONS NOS MISSIONS !
SAUVONS NOS EMPLOIS !

Nous, agents de Pôle Emploi IDF, réunis le 23 janvier 2017 à plus de 700, et soutenus par les organisations syndicales **CGT, CLL, FO, SNU, SUD, tous non signataire de l'accord GPEC** dénonçons :

La GPEC et pôle emploi 2020 qui entérine la destruction de l'ensemble de nos métiers GDD et placement par le transfert de nos tâches au privé. C'est un pas de plus vers la liquidation du régime d'assurance chômage et la destruction du service public de l'emploi.

Nous exigeons

- **Le retrait de la GPEC et de pôle emploi 2020**
- **Le maintien de TOUS LES METIERS sur chaque site, sans aucune mobilité géographique et professionnelle non voulue**
- **L'arrêt de la segmentation du métier de conseiller**
- **La réintégration de l'ensemble de nos activités, l'arrêt de la sous-traitance et de l'externalisation pour l'indemnisation et le placement**
- **La réouverture des agences l'après midi**
- **L'augmentation des rémunérations des agents quel que soit leur statut**
- **La défense de la protection sociale, du régime d'assurance chômage et du service public de l'emploi**

Pour cela, nous appelons l'ensemble des agents d'Ile de France à se **mettre massivement en grève reconductible à partir du 6 mars jusqu'à satisfaction de nos revendications** comme partout en France
D'ores et déjà, nous donnons rendez-vous à tous les agents d'Ile de France le 6 et le 7 mars au matin pour manifester et tenir des assemblées générales pour décider collectivement de la suite à donner à notre mouvement.

Nous mandatons les organisations syndicales

1- **Mettre en place des AG dans chaque département pour mobiliser les collègues et préparer la grève**
2- **Ouvrir, rendre publique et gérer dès le 6 mars une caisse de grève pour faire tenir notre mouvement.**

Nous invitons les collègues à désigner dans chaque agence un ou plusieurs collègues pour diffuser l'information et organiser la mobilisation. Par ailleurs merci de faire remonter aux organisations syndicales vos noms et le lieu d'AG à laquelle vous souhaitez participer. À cette fin nous vous proposons plusieurs dates et lieux, au choix à partir de 14h :

- **Mardi 21 février à 14h à la Maison des Syndicats de Créteil**
- **Jeudi 23 février à 14h à la Bourse Départementale de Bobigny**
- **Lundi 27 février à 14h à la Bourse du Travail de Paris**
- **Jeudi 2 mars à 14h à la Maison des Syndicats d'Évry Courcouronnes**

Pour vous inscrire aux AG, merci de contacter une des Organisations Syndicales précitées

SOYONS LE PLUS NOMBREUX POSSIBLE DANS NOS AG

TOUS EN GREVE A PARTIR DU 6 MARS

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion
Section régionale Ile-de-France

HALTE A LA VIOLENCE MANAGERIALE

Une des **stratégies de la Direction** est de **culpabiliser les agent-es**, de leur faire porter l'unique responsabilité de la désorganisation des services et des problèmes d'effectif.

La Direction **transforme le sous-effectif des personnels en manque d'efficacité** des agent-es. Les conditions de travail entraînent des arrêts maladie en cascade, la Direction **va critiquer le manque de motivation**. L'organisation du travail ne permet pas d'assurer l'ensemble des tâches imposées aux collègues, l'ELD **fustige alors le manque d'organisation** des agent-es.

Ne soyons pas dupes. Cette stratégie est si pernicieuse qu'elle pousse certains agent-es à soupçonner leurs collègues d'être responsable de la désorganisation du travail. Mais **le vrai responsable c'est le sous effectif des personnels** et la surcharge de travail organisés par la Direction dans le but de limiter les dépenses budgétaires.

NE FAISONS PAS LE JEU DE LA DIRECTION, RESTONS SOLIDAIRES

Les ELD sont devenus les **courroies de maltraitance** de la Direction. D'animateurs d'équipes, auparavant soutiens et ressources, ils sont devenus des superviseurs.

Relégués à des fonctions de contrôle, de coercition et de sanction, ils sont considérés de moins en moins comme des alliés. L'agent-e isolé n'a plus d'interlocuteur pour exprimer ses difficultés professionnelles au quotidien.

Pour subordonner les agent-es à ses objectifs de réorganisation du travail, la Direction ne manque hélas pas de ressources : l'**infantilisation** des observations pédagogiques, l'**individualisation** des EPA, l'**humiliation** des ESA.

REP, NE VOUS RENDEZ PAS COMPLICES DES METHODES DE LA DIRECTION

Les entretiens de reprise d'activité sont l'exemple même des **procédures d'intimidation** de la Direction à l'égard des agent-es. Ces entretiens intrusifs sont l'occasion **d'instrumentaliser la vie privée** des agent-es pour les **culpabiliser de leurs absences**.

Alors que le mal être se généralise dans les agences, **les signalements LISA sont pourtant peu nombreux** : les procédures et les **ELD découragent les agent-es d'y recourir** par peur d'être stigmatisés, d'être isolés.

Témoins ou victimes d'une situation déstabilisante, que vous ressentez violente ou anxiogène, **nous devons la consigner par des fiches LISA**. C'est par **le silence et l'omerta** que la Direction isole les agent-es, maintient un **climat délétère**, et peut continuer allègrement à poursuivre sa **désorganisation des services**. La fiche LISA est le moyen de prouver juridiquement la maltraitance et la détresse des agent-es. C'est votre premier pas vers la résistance !

AGENT-ES, RENDEZ VISIBLE VOTRE SOUFFRANCE, EXPRIMEZ-VOUS SUR LISA

www.snupeidf.fr ı syndicat.snu-idf@pole-emploi.fr ı twitter:@snupeidf
4/14 Rue Ferrus ı 75014 PARIS ı Tél : 01 58 10 45 40 / 41 / 42 ı Fax : 01 58 10 45 43

Paris, le 24 janvier 2017

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion
Section régionale Ile-de-France

ÉLECTIONS CPLU, CPN

POUR DES INSTANCES RESPECTÉES POUR UN DROIT RÉAFFIRMÉ

Depuis la fusion, la **Direction s'acharne à piétiner le statut public**, bafoue les droits des agent-es et met en péril les prérogatives des CPLU et CPN.

Face à ces attaques, **les élu-es SNU se battent pour faire appliquer les règles statutaires** (réintégrations, taux de promotions, règles de mutations).

Voter SNU, c'est accorder votre confiance au **dernier syndicat rassemblant massivement des agent-es publics** sur l'ensemble de l'établissement.

Depuis 2008, **le SNU est à l'initiative de l'ensemble des luttes** qui ont permis de faire avancer les revendications des agent-es de statut public.

VOTER SNU, C'EST VOUS FAIRE ENTENDRE POUR NOUS AIDER À VOUS DÉFENDRE

Attention, le vote par correspondance concerne deux votes : les CPL et les CPN ! Il y a donc deux enveloppes à poster pour chacune des deux instances. Les enveloppes doivent être postées à l'extérieur de l'agence.

Pour les CPL, le SNU a réussi à maintenir un bureau de vote physique. Le vote physique est un droit à faire vivre. Nous appelons tous les agent-es publics d'Ile-de-France à se déplacer physiquement à la Direction régionale, 3 rue Galilée, 93160 Noisy-le-Grand, munis d'une pièce d'identité, le 28 février 2017. Les bureaux de vote seront ouverts de 9 heures à 18 heures.

L'agent est libre de choisir la demi-journée qu'il souhaite consacrer au vote physique. L'accord régional concernant les élections CPLU le stipule clairement. L'ELD ne peut le contraindre pour des raisons de planification d'activité.

La codification horoquartz sera RETR. Elle doit être renseignée le matin ou l'après-midi en fonction de la demi-journée choisie pour aller voter. Si vous allez voter le matin, et que le retour à l'agence déborde sur l'après-midi, vous devrez renseigner en RETR la matinée, et la partie de l'après midi concernée. L'agent devra laisser une plage libre correspondant à la pause déjeuner d'au moins trois quart d'heure. Cette plage libre validera le maintien du ticket restaurant.

www.snupeidf.fr ı syndicat.snu-idf@pole-emploi.fr ı twitter:@snupeidf
4/14 Rue Ferrus ı 75014 PARIS ı Tél : 01 58 10 45 40 / 41 / 42 ı Fax : 01 58 10 45 43

Paris, le 31 janvier 2017

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion
Section régionale Ile-de-France

ECHO DU CE JANVIER 2017

LA DIRECTION SE DÉBARRASSE DE L'INDEMNISATION

La Direction régionale nous a présenté son projet de réaffectation des GDD : des conseillers indemnisation et la quasi-totalité des bicompétents vont être réorientés vers le placement. Sans surprise hélas, **notre activité se fracasse sur le mur de l'automatisation et de l'externalisation**. La DR jure qu'elle respectera le volontariat des agentes et agents. Mais elle présente un effectif cible de l'activité indemnisation, agence par agence à fin 2017. **Il est évident que la DR devra utiliser la pression hiérarchique lors des entretiens professionnels**. Le SNU a dénoncé ce projet de restructuration ainsi que les perspectives de démantèlement du service public de l'emploi dans lequel il s'inscrit. La Direction cherche à substituer aux principes essentiels du Service public – accessibilité, continuité, égalité – ses propres mots d'ordre : automatisation, externalisation, sous-effectif. **La ténacité des élu-es a permis d'imposer une information consultation du CHSCT et une expertise sur les conséquences de ce projet.**

LES PSYCHOS EMPÊCHÉS DE TRAVAILLER

Le SNU a dénoncé la ventilation façon puzzle des EOS suite au démantèlement des A2S. En effet, les conditions d'exercice dans les agences ne respectent pas les règles de déontologie à propos de **l'insonorisation des bureaux**. De plus, les psychologues sont **contraints d'assurer leurs activités dans des agences différentes**. Enfin, la Direction sollicite les EOS pour les **utiliser comme des personnels de contrôle et d'encadrement**. Le SNU a donc exigé que la Direction confirme les personnels EOS dans leurs prérogatives et leur donne les moyens d'exercer correctement leurs missions.

INCOMPÉTENCE CARACTERISÉE DE LA MAJORITÉ DE GESTION DU CE

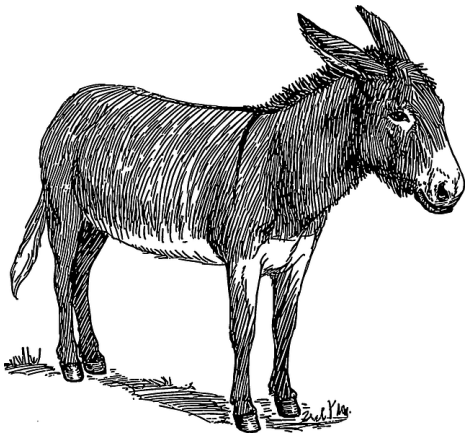

Toujours aucune proposition en termes d'activités sociales et culturelles. En effet, après la gabegie de l'ancienne majorité de gestion concernant la trésorerie**, la nouvelle majorité de gestion FO, CFTC, SNAP n'a toujours pas réussi à proposer ne serait-ce qu'un budget**. Alors que ces organisations ont fait campagne exclusivement sur les ASC, **elles n'arrivent même pas à s'organiser pour faire fonctionner le CE**. Les élu-es FO et CFTC se sont même permis de s'entredéchirer publiquement lors du dernier CE. La CFTC a fini par abandonner le navire en démissionnant de la trésorerie et du secrétariat. **L'irresponsabilité le dispute à l'incompétence**. On en restera donc aux places de cinéma … si vous avez eu la chance de les recevoir !

www.snupeidf.fr ı syndicat.snu-idf@pole-emploi.fr ı twitter:@snupeidf
4/14 Rue Ferrus ı 75014 PARIS ı Tél : 01 58 10 45 40 / 41 / 42 ı Fax : 01 58 10 45 43

Paris, le 1er février 2017